

A l'ouest du nouveau : lancement d'une concertation publique autour de l'ouverture à l'urbanisation des terrains de La Hunaudaye

Lors de sa séance du 23 mai dernier le conseil municipal a voté le lancement d'une concertation dans le cadre d'un projet d'ouverture à l'urbanisation de terrains situés dans le quartier des Villages, à l'angle de la rue de Hunaudaye et du boulevard de l'Atlantique.

La réalisation de ce projet d'envergure doit permettre le lancement des opérations de reconstructions-démolitions du projet de renouvellement urbain porté auprès de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU).

Transformer l'environnement, améliorer la qualité des espaces publics, renforcer les services publics de proximité, améliorer l'accessibilité, diversifier les fonctions et retrouver un habitat digne pour tous sont quelques-unes des missions de l'ANRU, missions larges et ambitieuses du plan de cohésion sociale et du programme national de rénovation urbaine.

L'ANRU prolonge les politiques antérieures du Développement Social des Quartiers aux Grands Projets de Ville en renforçant de manière forte et significative la démarche de projet, permettant ainsi à notre ville sa vision de transformation en profondeur des quartiers et d'amélioration de l'habitat pour les habitants.

Ainsi, dans un objectif de réduction des inégalités sociales et de développement économique des quartiers les plus en difficultés, le programme national de rénovation urbaine marque une étape importante dans l'histoire de la politique de la ville.

Par l'ouverture à l'urbanisation d'une assiette foncière de deux hectares environ, qui permettrait la construction d'une première tranche de 41 logements, la ville de Saint-Brieuc lance son grand projet de renouvellement urbain dont la formalisation sera faite auprès de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain dans les semaines à venir.

Ce projet comprendrait ainsi un programme de 13 maisons individuelles et de 28 logements de type maison de ville.



le premier prohet dans le cadre de l'ANRU, verra le jour à l'angle de la rue de La Hunaudaye et du boulevard de l'Atlantique.

L'ensemble de ces logements serait construit par l'OPHLM et les terrains viabilisés par la Ville.

Une seconde tranche donnant sur le boulevard de l'Atlantique pourrait être affectée également à du logement dont les rez-de-chaussée seraient réservés à une affectation commerciale.

Il paraît en effet essentiel que ce projet soit discuté et réfléchi par le grand nombre des habitants concernés afin que les demandes formulées puissent être examinées.

Ainsi l'équipe municipale a décidé, afin que chacun puisse être légitimement informé, de lancer une véritable concertation.

La concertation sera organisée dans un premier temps sous la forme de l'affichage de la délibération, de réunions d'information aux riverains du projet et au comité de quartier, ainsi que par la mise à disposition du public d'un dossier présentant le projet, à compter du 20 juin 2006.

Au regard des remarques qui pourront être formulées, vos élus envisageront des évolutions éventuelles du projet.

A l'issue de cette concertation, une seconde phase sera mise en place sous forme d'enquête publique conformément au Code de l'urbanisme.

Enfin dans le cadre des nombreuses réflexions menées dans l'optique de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, les choix de développement du quartier s'appuieront sur l'élaboration d'un schéma d'urbanisme et d'aménagement qui privilégiera la qualité de vie, un urbanisme cohérent et concerté afin de révéler toutes les potentialités de développement de ce secteur de la Ville.

Ainsi, la municipalité confirme sa volonté de répondre avec pertinence à la nécessité de développer un habitat diversifié et équilibré, facteur de mixité sociale, et d'engager en partenariat et dans la concertation les grands axes de l'aménagement de l'ouest de Saint-Brieuc, en harmonie avec ceux du développement de l'ouest de l'agglomération.

*Joël Prioul,
Président du groupe de la Majorité municipale.*

Un « zéro de conduite » à la dérive libérale

Comme on a pu le constater récemment, les jeunes se sont débattus pour ne pas être déconsidérés et pour clamer leur inquiétude face à leur avenir professionnel. Pour ceux d'entre eux qui sont le plus en difficulté, les dispositifs d'aide mis en place il y a quelques années pour les soutenir notamment sur le plan scolaire ont vu leurs moyens quasiment disparaître. C'est un choix politique et aujourd'hui on assiste à un durcissement des lois en direction des enfants et des adolescents les plus désorientés et les plus vulnérables et on le sait bien une société qui a peur de ses enfants est une société qui va mal.

La direction est prise par ce gouvernement, dans une logique à l'Américaine, de tout focaliser sur la délinquance au détriment de l'éducation, le tout répressif se solde toujours par des échecs ; par exemple, le bilan des centres éducatifs fermés s'avère être désastreux et pourtant le ministre de l'Intérieur persiste et vient pro-

poser sans aucune concertation un redoutable dispositif censé éradiquer la délinquance, dispositif visant à détecter les troubles du comportement de l'enfant dès la maternelle. Non ! on ne naît pas délinquant. Près de 200 000 personnes et parmi elles de nombreux Briochins récusent l'idée de ce lien prédictif entre les dits troubles et la délinquance, et s'offusquent d'une telle orientation ultra libérale, à travers une pétition intitulée « Pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans ». Les professionnels de la petite enfance savent qu'un tel étiquetage des comportements relève d'une démarche dangereuse et la communauté éducative sait pertinemment que la souffrance de l'enfant, à travers ses symptômes, relève avant tout d'une approche éducative et sociale.

Franchissant une étape supplémentaire, le ministre de l'intérieur vient de déclarer devant la Commission des Lois le 10 mai 2006 qu'il attendait des maires que ceux-

ci s'immiscent dans la vie privée des familles, leur octroyant le pouvoir de faire sanctionner des parents notamment par une suspension des allocations familiales...parents déjà démunis et désemparés auxquels il s'agit plutôt de donner les moyens d'investir pleinement leurs missions éducatives par des mesures d'aide à la parentalité.

Face à cette dérive un devoir d'alerte s'impose à tous.

Anne Galand,
pour les élus socialistes et apparentés :
Danielle Bousquet, Michel Brémont,
Anne Galand, Didier Le Buhon,
France Le Douarin et Claude Saunier.

**Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42
ou au 10 rue Vicairie à Saint-Brieuc.**

Le libéralisme : un fléau pour notre jeunesse et notre pays

Un an après la victoire du NON au référendum, au lendemain des puissants mouvements sociaux de mars - avril 2006 contre le CPE et à la veille d'une élection présidentielle d'importance capitale pour l'avenir de notre peuple, les Français attendent que les femmes et les hommes politiques soient au service des citoyens, qu'ils traduisent dans les actes les aspirations clairement exprimées. Ils en ont assez de ce climat délétère dans lequel nos dirigeants politiques apparaissent comme des privilégiés. Ils en ont assez des « affaires » dont Clearstream est une illustration. Pendant que nos gouvernants se déchirent sur fond d'ambition personnelle, les salariés et le monde du travail souffrent toujours davantage de la précarité, des bas salaires, du chômage. Mais pire encore, le gouvernement se permet de donner des leçons de morale aux familles et menace de supprimer les allocations familiales aux parents qui se trouvent déjà en grande difficulté. Au

nom d'une soi-disant lutte contre la délinquance, il affiche la volonté de détecter les troubles du comportement des jeunes enfants. A quand les maternelles « fermées » ? Les sanctions pour les autres mais, pour eux, c'est l'amnistie qui prédomine.

La politique ultra libérale menée par nos dirigeants actuels privilégie les profits de quelques uns au détriment de l'humain et ne permet pas le développement social et économique de l'ensemble des français. Elle ne permet pas non plus aux collectivités territoriales d'assurer pleinement leurs missions. On le constate dans les faits à Saint-Brieuc comme partout ailleurs, en matière de logement social, l'ANRU dans le cadre du plan Boorlo ne permet pas de répondre de manière efficace à l'insuffisance de logements sociaux, ni à son nécessaire développement notamment dans le centre-ville. Il en va de même pour la jeunesse, alors qu'il faudrait un véritable projet, pour que des quartiers comme

la Croix Lambert, Robien disposent d'une maison des jeunes et de la culture. Les associations et les bénévoles font un travail considérable mais, sans moyens financiers et humains suffisants, ils ne peuvent développer les services que les jeunes et leurs familles sont en droit d'attendre.

Tous ceux qui se sont mobilisés à Saint-Brieuc comme dans tout le pays le 29 mai 2005 et dans les mouvements sociaux attendent une véritable alternative. Il appartient aux citoyens de tirer les enseignements du séisme de 2002 et de construire à gauche un rassemblement pour un véritable projet de transformation sociale.

Annie Meyer et Jean-Guy Le Bère
Conseillers municipaux communistes.
Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42.
**Jean-Guy Le Bère reçoit le vendredi
de 10h30 à 12h, 10 rue Vicairie.**

Champ de Mars ou... chant du cygne ?

Le projet de centre commercial au Champs de Mars, après bien des années d'hésitations, semble à nouveau sur les rails mais attendons d'avoir plus d'informations pour juger de la réalité de ce projet. Pour l'instant, les éléments commerciaux font défaut et personne n'est en mesure de dire si les commerces actuels du centre ville survivront à la création de 10 000 m² de commerces supplémentaires. Le risque est grand de voir le cœur commercial de la ville se déplacer de quelques centaines de mètres.

Quant à la création de 650 places de parking souterrain peut être serait-il bon de se poser la question de savoir pourquoi le tout nouveau parking aérien des Promenades n'est utilisé que sur deux des neuf niveaux, de même que plusieurs niveaux du parking de Gouédic

sont toujours inoccupés. Y aurait-il un syndrome du parking à Saint-Brieuc ?

Du pain et des jeux

Quelle est donc cette société qui vit par procuration au fil des jeux, événements sportifs et autres jeux télévisés ou virtuels. Certes, la part du rêve existe, encore faut-il qu'elle ne prenne pas le pas sur le réel. Dans les années 1960-70, il restait encore une part d'amateurisme chez les sportifs, mais désormais tout est « professionnalisé » et surtout tous les sports sont devenus des enjeux financiers énormes en étroite relation avec la médiatisation.

Le spectacle sportif s'est transformé en marchandise dont l'accès devient très onéreux pour le public mais aussi pour les collectivités publiques (Mairie, Cabri, Conseil Général) sous couvert de communication et de fumeuses retombées économiques.

Observatoire de l'environnement ?

Il y a bientôt deux ans, Monsieur Le Maire a créé cette commission mais depuis cette date il ne s'est pratiquement rien passé.

Qu'en est-il du bilan énergétique des bâtiments communaux ?

Où en est-on de l'introduction de l'alimentation biologique dans la restauration scolaire ?

Que deviennent les pistes cyclables dont les tracés ne sont pas entretenus ?

Quelle est la politique antipollution du parc automobile municipal ? etc... etc...

Bref, où se niche la politique de développement durable de la ville.

Les élus Verts : Annie Corbel et Marc Boivin.
Groupe des Verts : 10 rue Vicairie - 02 96 60 44 42.